

Solaire thermique Aides financières pour les particuliers

Cette fiche définit les **caractéristiques financières et techniques** des équipements à mettre en œuvre.

Se référer à la chemise de couleur "Aides financières pour les particuliers" pour les modalités d'obtention (crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro, aides locales...).

1. Crédit d'impôt

Montant du crédit d'impôt	50 % du prix TTC du matériel.
Logements concernés	En construction ou existants.
Matériels concernés	Equipements de chauffage et/ou de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire et dotés de capteurs solaires, disposant d'une certification CSTBat ou Solar Keymark ou équivalente.

2. L'Eco-prêt à taux zéro

	1^{ère} option : Bouquet de travaux	2^{nde} option : Amélioration de la performance énergétique globale du logement
Logements concernés	Résidence principale construite avant le 01/01/1990	Résidence principale construite entre le 01/01/1948 et le 01/01/1990
Matériels concernés	Equipements de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire et dotés de capteurs solaires, disposant d'une certification CSTBat ou Solar Keymark ou équivalente.	

3. Les aides locales

- **Région Basse-Normandie - "Chèque éco-énergie Basse-Normandie"**

Equipement solaire thermique (chauffage et/ou eau chaude sanitaire) installé par une **entreprise ayant conventionné avec la Région** (cf. Espaces Info-énergie bas-normands).

Matériels	Conditions	Chèque
Chauffe-eau solaire individuel	Certification CSTBat ou Solar Keymark ou équivalente.	1 000 €
Système solaire combiné		2 000 €

• **Les communes bas-normandes**

Certaines communes font bénéficier leurs habitants d'aides financières pour la mise en place d'équipements solaires thermiques, sous réserve que **les installations soient éligibles aux aides de la Région**.


		Pour plus d'informations, contactez :
Caen (14)	Chauffe-eau solaire : 300 €	Vanida Allain-Denis, chargée de mission Hôtel de Ville - 14027 Caen cedex 9 Tél. : 02 31 30 41 07
Coutances (50)	Chauffe-eau solaire : 300 €	Mairie de Coutances 7 pl Parvis Notre Dame - 50200 Coutances Tél. : 02 33 76 55 55
Hérouville-St-Clair (14)	Chauffe-eau et/ou chauffage solaire : 800 €	Yasmina Dumaine-Taiber - Mission Habitat Hôtel de Ville - 14200 Hérouville-St-Clair Tel : 02 31 45 33 62 - yteber@herouville.net

4. L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)


L'ANAH attribue des subventions aux propriétaires réalisant des travaux dans des logements de plus de 15 ans, qu'ils occupent ou qu'ils louent à titre de résidence principale. Les travaux doivent permettre :

- . d'améliorer l'habitat en matière de sécurité, de confort, de salubrité, d'équipement, d'accessibilité et d'adaptation aux personnes handicapées physiques,
- . d'économiser l'énergie, d'utiliser des énergies renouvelables,
- . d'améliorer l'isolation acoustique.

Les aides sont variables et doivent être étudiées avec les agences concernées :

 **14 CALVADOS**
10, bd. du Général-Vannier
14035 Caen Cedex
Tél.: 02 31 43 16 13
Fax: 02 31 43 16 00

 **50 MANCHE**
Bd. de la Dollé, BP 496
50006 Saint-Lô Cedex
Tél.: 02 33 06 39 00
Fax: 02 33 06 39 09

 **61 ORNE**
Place Bonet
61013 Alençon Cedex
Tél.: 02 33 32 51 07
Fax: 02 33 32 51 23

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les Espaces Info-Energie bas-normands :



Caen (14)
Tél. : 02 31 34 24 88
info@biomasse-normandie.org
www.biomasse-normandie.org



Hérouville-St-Clair (14)
Tél. : 02 31 54 53 67
grapeeie@yahoo.fr
www.grape-bassenormandie.fr



Coutances (50)
Tél. : 02 33 19 00 10
info-energie@7vents.fr
www.7vents.fr



Alençon (61)
Tél. : 02 33 31 48 60
info-energie.alencon@wanadoo.fr
www.habitat-developpement.tm.fr



Montchauvet (14)
Tél. : 02 31 67 50 25
info@cier14.org
www.cier14.org

Les Espaces Info-Energie sont soutenus dans le cadre du fonds Défi'NeRgie partenariat ADEME / Région et du fonds FEDER.

